

Loire

Magazine

n°
72

Novembre/
Décembre
2008

• SOCIAL

Neuf petits chanceux
dans la première
micro-crèche

• ROUTES

RD 498 :
circulez,
c'est terminé !

• EN COULISSSES

"18, j'écoute!"

Offert
avec ce magazine
votre autocollant



Transports publics : élégance et séduction



LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE ORGANISE

Les **RENDEZ-VOUS** de **l'offre d'emploi**



Vendredi 14 novembre

ESPACE CONGRÈS
à **Roanne** de 9h à 17h

Vendredi 12 décembre

CENTRE DE CONGRÈS - ESPACE FAURIEL
à **Saint-Étienne** de 9h à 17h

- Accès libre
- Nombreux postes proposés
- Tous secteurs d'activité
- Entretiens de recrutement sur place

EN PARTENARIAT AVEC :



Le Conseil général de la Loire mobilisé pour l'emploi



pages 4-7

ACTUALITÉS

- Neuf petits chanceux dans la première micro-crèche
- RD 498 : circulez, c'est terminé!
- Le Président Bonne : « Tous fiers d'être Ligériens! »

42



pages 8-9

EN COULISSES « 18, j'écoute! »



pages 10-11

À LA DÉCOUVERTE DES CANTONS Le canton de Perreux, tourné vers l'avenir



page 12

ENVIRONNEMENT La chasse, première actrice du développement durable



pages 13-19 À la une

Transports publics : élégance et séduction



pages 20-21

ÉCONOMIE Fromagerie Guilloteau : une réussite *made in Loire*



pages 22-23

SPORT Crazy Dunkers, les basketteurs fous



pages 24-25

PORTRAIT Isabelle d'Assignies, plasticienne

pages 26-27

TEXTOS L'actualité du département



pages 28-29

EXPRESSIONS DES ÉLUS

page 30

LIRE



Au sommaire du supplément
de ce magazine :

Sortir
la nouvelle formule
de votre agenda des sorties



Le 42 s'affiche en grand!

Un nouveau pont s'élance dans la plaine du Forez. La forme de ce superbe ouvrage, c'est vous qui l'aviez choisie lors d'une grande consultation sur internet. Le 13 décembre prochain, je vous invite à venir fêter, tous ensemble, son inauguration.

Ce pont symbolise magnifiquement l'ère de dynamisme que la Loire s'appête à connaître dans les années à venir. Ce nouvel essor, nous le plaçons résolument sous le signe de la qualité de vie, de la protection de notre environnement et de la modernité.

Spécialement conçu pour préserver au maximum les rives du dernier fleuve sauvage d'Europe, ce nouvel ouvrage respectera ainsi la faune et la flore. Le nouveau pont sur la Loire soulagera les riverains d'Andrézieux et de Saint-Just-Saint-Rambert et facilitera les échanges entre la plaine et les monts du Forez.

La Loire se transforme et nous devons aujourd'hui améliorer sa notoriété. Grâce à nos savoir-faire et à notre environnement exceptionnel, nous possédons énormément d'atouts.

Encore faut-il que nous les fassions davantage connaître pour améliorer notre attractivité. Un lien très fort unit tous les Ligériens : le chiffre 42. C'est autour de ce symbole connu dans la France entière que nous mènerons une importante opération de promotion de notre département.

Son succès dépend pleinement de notre forte mobilisation. En ajoutant ce logo à côté des nouvelles plaques d'immatriculation, nous afficherons fortement notre fierté d'être Ligériens. Saisissons cette chance.

Bernard Bonne
Président du Conseil général de la Loire

Loire
Magazine

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Conseil général de la Loire, Fédération départementale des chasseurs de la Loire, Elodie Pilon, Fabrice Roure, SDIS 42, Thierry Fournier CCSTI Rhône, e-senses • Conception, réalisation : SPHERE PUBLIQUE contact.infos@spherepublique.fr • Diffusion : La Poste • Tirage : 339 000 exemplaires • Dépôt légal : 4^e trimestre 2008 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1 • Tél. : 04 77 48 40 10
Site internet : www.loire.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

→ SOCIAL

Neuf petits chanceux dans la première micro-crèche

Des enfants en petit nombre, des professionnelles de la petite enfance dévouées et disponibles, un lieu chaleureux et accueillant, la toute première micro-crèche de la Loire se trouve à La Fouillouse. Son nom : Les Pitchounes. Depuis le 1^{er} septembre dernier, elle fait le bonheur des tout-petits... Proche du domicile et du lieu de travail, le nouvel établissement va aussi beaucoup faciliter la vie des parents !



Des jeux aux repas en passant par les calins, Véronique se consacre pleinement aux enfants.

De vrais petits chanceux... Sascha, Andréa, Léna, Jules et les autres enfants de la micro-crèche Les Pitchounes. Personne avant eux n'avait expérimenté de micro-crèche dans la Loire!

Un petit nombre d'enfants

Cette micro-crèche accueille neuf enfants en même temps. « *Du fait du petit nombre, explique Véronique, l'une des assistantes maternelles, il est possible de se consacrer*

pleinement aux enfants et de les suivre aussi individuellement ». Avec Anita et Céline, elles forment une équipe de trois (et toujours au moins deux sur place). Tous ont besoin de beaucoup d'attention, des

plus petits âgés de deux mois et demi aux plus grands de cinq ans. L'acclimatation a été d'autant plus facile que certains enfants connaissaient déjà bien Véronique, Anita et Céline car elles étaient leurs « nounous » auparavant.

Des efforts récompensés

« Des parents nous ont suivies car nous étions auparavant assistantes maternelles. » À l'époque, chacune travaillait seule chez elle. Puis, l'idée de monter une association et une micro-crèche est née en se retrouvant au relais des assistantes maternelles. Elles ont travaillé dur pendant deux ans sur le projet et aujourd'hui, voilà leurs efforts récompensés. « Tout se déroule bien à la micro-crèche Les Pitchounes », avoue modestement Véronique. Travailler en équipe permet de partager et de se sentir moins seul. Et pour les enfants, c'est bien aussi. Il n'y a pas qu'une seule personne qui les dorlote, mais trois ! « Quand ça se passe bien avec les enfants, les parents le ressentent. » D'ailleurs quelques semaines après l'ouverture, les enfants sont d'ores et déjà en confiance et les parents rassurés.

Un appartement coloré et bien équipé

Véronique a le sentiment que ce « mode de garde collectif mais avec un petit nombre d'enfants, est un système qui plaît aux parents ». Sûrement aussi parce que l'ambiance y est familiale. L'ouverture d'un nouvel établissement, proche du domicile et du travail, est, en plus, fort pratique pour les parents : un nouveau mode de garde, une alternative appréciable.

Peinture, pâte à modeler, pâtisserie (que l'on mange au goûter) dans l'appartement aux couleurs gaies : les enfants ne sont pas désœuvrés ! Jardin, salle d'activités, dortoir, cuisine, coin pour le repas, pour le change et des sanitaires... Les petits disposent d'environ 100 m².

« Il y a tout ce qu'il faut pour les enfants en bas âge, explique Véronique, et les peintures sont lessivables »...

Un accueil de qualité

Chargé de la protection de l'enfance, le Conseil général de la Loire garantit la qualité de l'accueil de vos enfants. Il participe financièrement à la construction de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance. Pour s'assurer que les structures d'accueil répondent bien aux besoins des enfants, les médecins du Conseil général de la Loire conseillent les gestionnaires du projet, contrôlent et surveillent les différents établissements du département (quatre-vingt-dix dans la Loire). Vos tout-petits sont entre de bonnes mains... ■



Moment de peinture...
Sans risque, elle est lessivable !

POINT DE VUE



Solange Berlier

Vice-Présidente chargée de la petite enfance

« Développer les possibilités d'accueil »

Loire Magazine: Quel est l'engagement du Conseil général de la Loire pour les familles ?

Solange Berlier: Nous mettons tout en oeuvre pour être présent à tous les âges. Nous devons créer davantage de structures d'accueil pour les enfants de moins de six ans. En renforçant la capacité d'accueil, nous permettons aux familles, et surtout aux femmes, de concilier plus facilement vie professionnelle et familiale. Indirectement, nous favorisons, ce qui me semble indispensable, l'égalité sociale entre les hommes et les femmes.

Loire Magazine: Comment se positionne la Loire en matière d'offre de gardes d'enfants ?

Solange Berlier: Nous sommes sur la bonne voie : en 2007, deux cent quarante-deux places supplémentaires ont été créées en crèches et haltes-garderies. C'est trois fois plus qu'en 2006. Il nous faut encore persévérer : avec neuf mille naissances par an dans la Loire, le besoin est grand.

Loire Magazine: Pourquoi le Conseil général de la Loire a-t-il créé le site www.loire-jeunesparents.fr ?

Solange Berlier: Devenir parents pour la première fois, c'est le début d'une aventure... Sur notre site, ils peuvent trouver des réponses. Comment se déroule une grossesse ? Quels examens médicaux pour bébé ? Quel mode de garde choisir ? Ce site internet aborde les sujets de la petite enfance et permet aux parents de se renseigner, de bénéficier de conseils utiles et d'informations pratiques. Mieux ! Depuis quelques temps, vous pouvez trouver votre crèche en fonction de votre habitation ou de votre travail grâce à un moteur de recherche bien pratique.

→ ROUTES

RD 498 entre Saint-Just-sur-Loire et Bonson: circulez, c'est terminé!

Vous traversez régulièrement Andrézieux-Bouthéon ou Saint-Just-Saint-Rambert ? Vous y habitez ? Vous empruntez les routes de cette zone pour aller travailler ou faire des courses ? Vous les trouvez souvent embouteillées ? Soyez rassurés, le 15 décembre prochain, ouvre un nouveau tronçon de la RD 498. Le fameux Grand Pont sur la Loire prendra du service...

Ca y est ! La voie rapide sur la seconde partie de la déviation de la RD 498, entre Saint-Just-sur-Loire et Bonson, est presque terminée. Elle sera ouverte à la circulation le 15 décembre prochain, et le Grand Pont sur la Loire, pièce centrale et emblématique de cette route, inauguré le samedi 13 décembre. À cette occasion, le Conseil général de la Loire organise une grande fête pour tous les Ligériens (voir dans notre supplément *Sortir*).

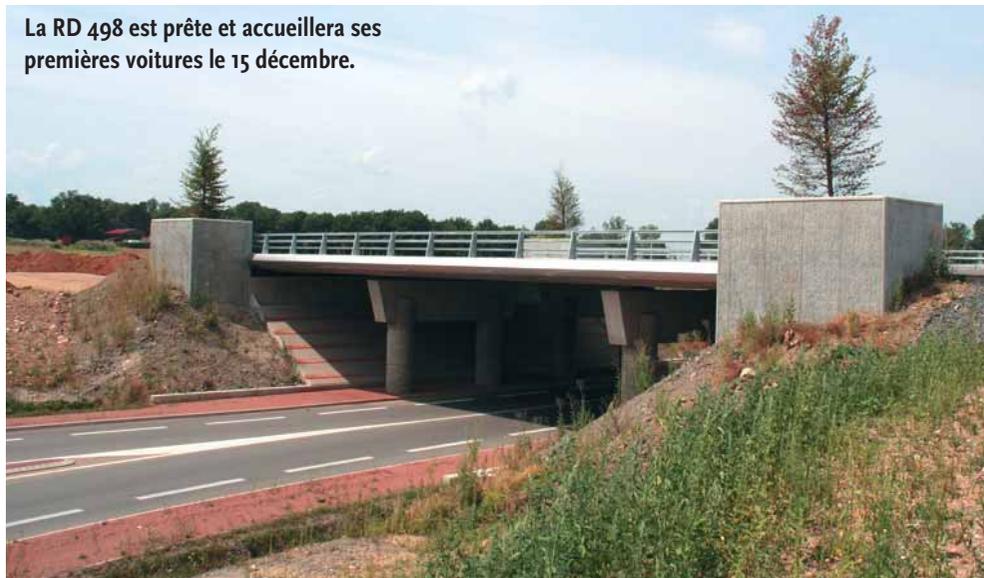
Une infrastructure majeure

La déviation de la RD 498 constitue une infrastructure départementale majeure pour le Conseil général de la Loire, qui en assume seul le coût et la réalisation. À terme, cette voie rapide permettra de relier l'A 72 à l'actuelle RD 498 (entre Bonson et Saint-Marcellin-en-Forez) et d'accéder facilement au Forez Sud, en évitant les centres-villes d'Andrézieux-Bouthéon, de Saint-Just-Saint-Rambert et de Bonson.

Trois sections

Projet d'envergure, la RD 498 comporte trois sections. La première, aménagée en deux fois deux voies entre l'A 72 et la RD 12 à Saint-Just-sur-Loire, a été ouverte en juillet 2005. La seconde, une deux fois deux voies également, la prolonge en reliant la RD 12 à la RD 8 à Bonson. La troisième, enfin, dont les travaux débiteront en 2009, contournera Bonson par le sud. À terme, la déviation de la RD 498 sera longue de sept kilomètres et demi. En l'empruntant, les automobilistes gagneront vingt-cinq minutes sur leur temps de trajet.

La RD 498 est prête et accueillera ses premières voitures le 15 décembre.



Respectueux de l'environnement

La partie centrale entre Saint-Just-sur-Loire et Bonson s'avère sensible, en raison de la proximité d'habitations, de la présence de ressources en eau potable et de cultures maraîchères. Lors des travaux, le Conseil général de la Loire a donc pris les précautions nécessaires.

Pour éliminer tout risque de pollution, les eaux de ruissellement sur les chaussées dans un rayon d'un kilomètre à l'approche de la Loire, sont collectées puis prétraitées pour être ensuite rejetées en aval des captages. Pour préserver les riverains du bruit, la rive droite sera équipée d'écrans acoustiques recouverts de végétaux qui se fondent dans le paysage et évitent les tags. Le revêtement routier a été étudié pour être moins bruyant. ■



LE SAVEZ-VOUS ?

Des aménagements importants

Hormis l'ouvrage spectaculaire du Grand Pont sur la Loire, d'autres infrastructures importantes ont été également aménagées sur le second tronçon de la déviation de la RD 498.

Deux échangeurs ont été notamment positionnés : sur la RD 12, à la jonction de la première et de la deuxième sections, pour desservir le quartier de Saint-Just, et sur la RD 8 entre Bonson et Saint-Rambert.

Pour permettre le passage de la voie rapide, trois ponts ont été également construits aux intersections avec les RD 12, 108, et 8, en plus du Grand Pont sur la Loire.

→ INTERVIEW

Le Président Bonne: « Tous fiers d'être Ligériens! »

Alors qu'en janvier, les numéros de département vont disparaître de nos plaques d'immatriculation, le Conseil général hisse haut les couleurs du «42» ! Interview du Président Bernard Bonne.

→ Loire Magazine: Monsieur le Président, pourquoi ce nouvel autocollant « 42 » ?

Bernard Bonne: Je suis très fier et très heureux que le Conseil général ait pris l'initiative de créer et de diffuser cet autocollant « 42 ». Notre majorité départementale souhaite en effet engager une importante campagne de communication autour de ce numéro symbolique qu'est le « 42 », le numéro de la Loire. Je suis également très fier que cet autocollant reprenne le vert emblématique de l'ASSE, moteur de promotion et de notoriété.

→ Comment comptez-vous diffuser cet autocollant ?

Bernard Bonne: Comme je m'y étais engagé, cet autocollant a été diffusé en avant-première à l'occasion de la Foire de Saint-Étienne. Nous profitons également de ce nouveau *Loire Magazine* pour l'adresser à tous les foyers ligériens afin que chacun d'entre nous se reconnaisse dans cette opération.

→ À travers le « 42 », quels sont les messages que souhaite faire passer le Conseil général de la Loire ?

Bernard Bonne: Aujourd'hui, la Loire se transforme et accélère sa mutation. Grâce à nos savoir-faire, à notre environnement exceptionnel et à notre positionnement géographique, nous possédons d'énormes



« Nous reprenons le vert emblématique. »

atouts. Encore faut-il que nous les fassions connaître. C'est pourquoi, comme point de départ d'une nouvelle politique de communication globale, nous avons créé cet autocollant, pour accroître la

notoriété de la Loire et unir les Ligériens autour de leur « 42 ». En l'affichant à côté des nouvelles plaques d'immatriculation, nous afficherons ainsi notre fierté d'être Ligériens. ■



8

« 18, j'écoute! »

Chaque jour, chaque heure, les sapeurs-pompiers de la Loire sont à votre disposition pour vous apporter le secours nécessaire. Vous tapez le 18 sur votre téléphone, à l'autre bout du fil, un sapeur-pompier vous répond. Il vous prodigue les conseils de premiers secours et déclenche l'alerte auprès des casernes. *Loire Magazine* vous embarque au cœur du standard téléphonique des pompiers, appelé techniquement « unité de traitement de l'alerte du département »...

7h Unité de traitement de l'alerte de Saint-Étienne. Les équipes de nuit passent la relève. Le capitaine Collard, qui gère et pilote cette unité, anime une rapide réunion entre les opérateurs pour rendre compte de l'activité de la nuit. Incendie au Chambon-Feugerolles, fuite de gaz présumée à la prison de La Talaudière,

accident de la route à Roche-la-Molière... Les événements se sont bousculés!

Deux centres d'appels

« Les appels des habitants de la Loire arrivent dans l'un de nos deux centres d'appels, explique le capitaine Collard. Le premier se trouve à Roanne, l'autre à Saint-Étienne. En

cas d'appel nécessitant une intervention des pompiers, les centres préviennent le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS), qui alerte à son tour les casernes. » Chaque appel n'est d'ailleurs pas nécessairement synonyme d'intervention... « Nous redirigeons parfois les personnes vers le Samu ou la police, plus compétents que

nous dans la situation donnée. Il y a aussi parfois des erreurs, comme des personnes pensant que la touche "urgence" de leur téléphone portable les mettra en relation avec leur opérateur, ou les personnes âgées qui croient appeler les renseignements... »

Bien identifier l'urgence

Malgré tout, chaque appel reçu par le 18 fait l'objet d'un traitement minutieux : commune, adresse exacte, nature du sinistre... Les opérateurs récupèrent toutes les informations indispensables pour bien traiter l'urgence. « Les opérateurs sont tous des sapeurs-pompiers qui ont déjà quelques années d'expérience. Ils sont donc en mesure de donner des instructions en ligne aux personnes requérantes, afin qu'elles appliquent des gestes de premiers secours en attendant l'arrivée de l'équipe d'intervention. » Parfois, en cas de sinistre majeur, le 18 reçoit jusqu'à quarante appels pour la même intervention. « Néanmoins, nous prenons le temps de questionner les gens pour ne pas passer à côté d'une autre intervention qui aurait les mêmes caractéristiques. »

12h Le téléphone n'en finit pas de sonner. Le 18 reçoit en moyenne un appel toutes les trois minutes, et émet également six à sept appels par minute ! Pourquoi ? Pour prévenir le Samu, le cabinet du préfet, la police, EDF/GDF... Autant d'organismes qui doivent aussi être alertés et réagir en cas d'urgence.

Un appel toutes les trois minutes !

« 60 % des interventions portent sur le secours aux personnes, précise le capitaine. Nous sommes aussi prévenus pour les incendies ou les catastrophes naturelles. Dans les situations extrêmes, nous mobilisons également des sapeurs-pompiers volontaires pour assurer la gestion des appels. »

14h Le capitaine Collard fait une rapide pause déjeuner. L'occasion pour lui de se remémorer une anecdote : « Une dame nous a appelés parce que son "bébé" était coincé dans la cheminée. L'opérateur a dépêché les grands moyens sur place : unité de groupe, secours, désincarcération... En réalité, c'était son chat qui était coincé ! »

Les conséquences des canulars.

Cette anecdote fait bien-sûr sourire toute l'équipe, mais ce sourire s'assombrit lorsque l'on évoque les canulars ou les appels injustifiés : « Nous avons de moins en moins de canulars car les numéros de fixe et de portable s'affichent. En cas d'abus répétés, nous sommes en mesure de porter plainte. Cela peut aller loin, car appeler le 18 alors que l'on n'est pas en situation d'urgence peut s'apparenter à de la non-assistance à personne en danger. En effet, ils mobilisent la ligne et les équipes d'intervention alors que d'autres personnes auraient réellement besoin de secours ».

17h Le 18 reçoit un appel relayé par une unité du département du Var : un étudiant ligérien est en difficulté et ses parents, habitant Toulon, donnent l'alerte. « Les unités de traitement des appels sont liées entre elles. Quel que soit le lieu d'où l'appel est émis, il finit toujours par revenir chez nous, relayé par les autres centres. »

19h C'est l'heure pour les équipes de jour de céder la place à leurs collègues. Certains opérateurs reviendront le lendemain, d'autres seront au contraire envoyés sur le terrain. « Les opérateurs continuent à partir en intervention pour continuer à exercer le cœur de notre métier. » Ce qui les attend pour la nuit ? Les sapeurs-pompiers n'en ont aucune idée. Une chose est sûre : leur esprit de dévouement et leur réactivité seront plus que jamais sollicités. ■



LE CENTRE D'APPELS EN CHIFFRES

- 200 000 appels reçus en 2007
- 47 813 interventions
- 548 appels par jour, un appel toutes les trois minutes
- 53,588 millions d'euros de budget, dont 42 % assumé par le Conseil général de la Loire.

LE 18 OU LE 112

Ce sont les deux numéros que vous pouvez composer depuis votre téléphone portable pour joindre les sapeurs-pompiers de la Loire.



Une vie en danger ? Un accident ? Le 18, le numéro qui sauve...



Le canton de Perreux, tourné vers l'avenir

Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, s'est rendu le 5 septembre dernier dans le canton de Perreux, au nord du département. Une journée entière pour découvrir les richesses et projets de ce territoire du Roannais.

« **C'**est le troisième déplacement que je fais dans l'agglomération de Roanne depuis le printemps, a indiqué Bernard Bonne. Je peux vous assurer que notre relatif éloignement ne nous prive pas de penser à tous les Ligériens, où qu'ils vivent. »

Lors de sa visite du 5 septembre dernier, le Président du Conseil général de la Loire a salué les toutes dernières initiatives du canton de Perreux et rencontré des personnalités très actives, qui oeuvrent chaque jour pour le développement économique du territoire.

Collège: une rénovation aux Étines

Premier exemple de projet qui avance dans ce canton: le collège Les Étines. Cet établissement public accueille



Le Président Bernard Bonne et le Vice-Président du Conseil général de la Loire Jean-Baptiste Giraud visitent la nouvelle salle de documentation du Collège Les Étines.

six cent six enfants, dont soixante au sein d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), encadrés par trente-neuf enseignants. En accompagnant cette rénovation, le Conseil général de la Loire a réaffirmé son attachement à offrir les meilleures chances de réussite à tous. D'ores et déjà, les escaliers et les couloirs ont été rafraîchis, et les salles de classe, d'informatique et de documentation ainsi que les ateliers de la Segpa ont été entièrement refaits à neuf l'an dernier.

À la Toussaint, la chaufferie et son réseau de distribution seront livrés. Ces travaux, financés par le Conseil général de la Loire à hauteur de 340 000 euros, s'inscrivent dans une politique d'économie d'énergie. Depuis 2007, de nouvelles fenêtres garantissent une meilleure isolation thermique. Par ailleurs, une étude pour moderniser la demi-pension est en cours. L'ensemble du bâtiment sera rendu accessible aux élèves handicapés. Le coût des travaux, assumé par le Conseil général de la Loire, s'élève à 2,5 millions d'euros.

Économie: Monroe-Étiquette se développe

Côté économique, ça bouge aussi ! Si la PME familiale a été fondée en 1986 par Guy Monroe, actuel maire de Perreux, c'est aujourd'hui son fils Stanislas qui dirige ses quarante-trois salariés. Spécialiste des étiquettes pour vins haut de gamme, français et étrangers (Liban, Suisse), elle maîtrise l'ensemble de la chaîne de fabrication, de la conception graphique jusqu'à l'impression. Avec le développement des étiquettes adhésives, l'entreprise a su prendre place parmi les *leaders* du marché français, affichant un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros. Forte de ce développement, Monroe-Étiquette a agrandi ses locaux de six cents mètres carrés, il y a dix-huit mois. Un investissement réalisé en partie grâce au dispositif d'aide du Fonds d'action

pour le développement économique de la Loire (Fadel). Cette aide, financée par le Conseil général de la Loire, vise à favoriser le développement de l'activité économique ou l'extension d'entreprises, permettant ainsi le maintien et la création d'emplois.

Routes : six projets d'envergure

Pour simplifier les déplacements sur le territoire et accompagner le développement économique du canton, six projets routiers sont actuellement à l'étude. Il s'agit de la liaison Roanne-Charlieu, du contournement sud-ouest de Roanne, de celui de la RD 504 à Montagny, de l'aménagement de l'échangeur de Notre-Dame-de-Boisset, de la déviation de la RD 45 à Parigny et de l'aménagement de l'ex-RN 7 au Coteau... Autant de projets que soutient le Conseil général de la Loire. ■



Monroe Étiquette affiche un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros.

POINT DE VUE



Bernard Bonne

Président du Conseil général de la Loire

« Le but de cette visite est triple. Il s'agit d'abord d'avoir des échanges simples et directs avec les habitants et les élus du canton.

Ensuite, je souhaite montrer les réalisations nées d'un partenariat constructif entre les municipalités, le Conseil communautaire et le Conseil général de la Loire.

Enfin, il est essentiel de tracer les perspectives de nos actions à venir sur le canton.

Je me suis rendu, en juin, dans le canton de Pélussin pour marquer symboliquement sa place dans le département.

Ma seconde visite, je tenais à la réserver au nord du département, dont je suis d'ailleurs originaire.

Les projets du canton de Perreux, notamment en termes d'infrastructures routières, vont contribuer de façon déterminante au dynamisme économique de toute la Loire. »

La chasse, première actrice du développement durable

Un chasseur sachant chasser... chasse avec une véritable préoccupation éthique et environnementale ! En témoignent les projets mis en œuvre par la Fédération départementale des chasseurs de la Loire, avec le soutien du Conseil général de la Loire.

« **L**a chasse ne se défend pas, elle s'explique ». Reprenant une célèbre phrase prononcée lors d'un discours officiel, Gérard Aubret, président de la Fédération des chasseurs de la Loire, résume ainsi l'essentiel de la vocation de tous les chasseurs : démontrer que la chasse joue un rôle majeur dans la préservation des espèces, la biodiversité et l'aménagement d'un territoire.

Préserver les espèces

Saviez-vous que, dans les forêts de la Loire, les grands animaux (chevreuils et sangliers) n'étaient que deux cents ou trois cents en 1976 alors qu'ils sont désormais près de sept mille ? Et pourtant, ces animaux sont chassés...

Ce constat surprenant s'explique : la Fédération des chasseurs met en œuvre de grands « plans de gestion des espèces » afin de surveiller leur évolution et contrôler les prélèvements effectués par les chasseurs. En donnant des orientations strictes, la Fédération permet la préservation et même le développement des espèces de notre département.

Reconstituer les sites naturels

La Fédération, avec le soutien du Conseil général de la Loire, investit également de nombreux moyens dans la reconstitution de sites naturels, véritables poumons de la biodiversité locale. La réserve de Biterne, par exemple, située à Arthun, composée de trois étangs typiquement foréziens et de vastes prairies, permet d'accueillir la faune migratrice. Autre exemple : le programme « Étangs de la Loire » permet de maintenir une activité piscicole, qui fait vivre les oiseaux du département, avec comme résultat la densité de nids de canard chipeau et de nette rousse la plus importante de France.

Aménager des haies

Côté aménagement du territoire, la Fédération et le Conseil général de la Loire soutiennent la replantation de haies dans des zones où le bocage fait défaut. Ces haies sont précieuses pour les animaux, qui y trouvent un refuge. 5 à 10 km sont replantés chaque année. Par ailleurs, vous pouvez observer en certains points du territoire des « jachères faune fleuries », qui accueillent de nombreuses espèces d'insectes dont certains oiseaux sont friands. Les producteurs de miel locaux y trouvent aussi un intérêt car les abeilles y butinent toutes sortes de fleurs ! Autant d'initiatives qui nous invitent à découvrir le vrai rôle de la chasse : celui d'une discipline qui œuvre, non pas contre, mais pour la nature. ■

TÉMOIGNAGE

Gérard Aubret

Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Loire

« Aujourd'hui, l'image de la chasse s'améliore et cela est dû aux efforts de communication que les Fédérations de chasseurs ont déployé depuis une petite dizaine d'années en France. Ce n'est désormais plus un débat de société : le grand public a conscience des missions scientifiques de régulation et de protection de la chasse. Dans la Loire, le soutien du Conseil général nous est précieux pour mener à bien nos projets. L'Institution est à notre écoute et nous donne les moyens nécessaires pour protéger les espèces et leur milieu naturel. »



Les chasseurs, ardents défenseurs de la nature.



Transports publics: une desserte améliorée!

Il y a un an, le Conseil général de la Loire lançait le réseau TIL et débutait ainsi une grande campagne de modernisation des transports publics ligériens. Aujourd'hui, avec ses tarifs avantageux, sa desserte améliorée et de nouveaux cars plus élégants et confortables, TIL séduit de plus en plus de clients! Une fréquentation qui encourage le Conseil général de la Loire à rendre ce réseau toujours plus attractif, pour tous.

TIL roule pour vous!

Les autocars du réseau TIL sillonnent chaque jour les routes de la Loire pour vous offrir un transport public de qualité. Un service essentiel pour votre mobilité et votre confort, mais aussi pour l'environnement!



Dans les cars TIL, sourire et accueil chaleureux.

14

Les chiffres ne trompent pas : durant les huit premiers mois d'activité du nouveau réseau TIL, vous avez été 270 000 à emprunter les autocars sur les vingt-neuf lignes régulières du département, soit 15 % de voyageurs supplémentaires par rapport à la même période les années précédentes ! Les efforts du Conseil général de la Loire pour rendre ce réseau plus attractif ont donc porté leurs fruits, pour votre plus grande satisfaction.

Confortable et économique

Son succès, TIL le tient de plusieurs améliorations. Au niveau du confort, tout d'abord : depuis quelques mois, une cinquantaine d'autocars neufs sont venus remplacer les plus anciens sur la quasi-totalité des lignes régulières du réseau départemental. Une modernisation qui s'accompagne d'un vrai *relooking* aux nouvelles couleurs du réseau : le vert et le rose. De plus, TIL conserve des tarifs très avantageux pour les Ligériens :

le prix unique de deux euros, avec le trajet gratuit pour les moins de quatre ans. Cet atout lui permet d'être 50 % moins cher que la voiture sur un trajet équivalent.

Simple et écologique!

Pour répondre au mieux à vos attentes et favoriser toujours plus vos déplacements, TIL a également augmenté ses passages aux heures de pointe sur les lignes les plus fréquentées. Ainsi, un nombre plus important d'allers-retours est proposé

pour faciliter les déplacements à la demi-journée. Improviser une séance shopping ou rendre visite à sa famille devient de plus en plus simple! Et n'oublions pas que choisir les transports en commun, c'est aussi faire un geste significatif en faveur de l'environnement: en voyageant en groupe, vous réduisez le nombre de voitures en circulation sur les routes. De surcroît, les nouveaux autocars du réseau TIL bénéficient de moteurs de nouvelle génération, plus économes en carburant et rejetant moins de particules polluantes (comme le CO₂). La nature vous dit merci!

TIL sur la toile

Le Conseil général de la Loire poursuit ses projets de modernisation du réseau TIL. Première piste de réflexion: équiper les autocars des lignes régulières d'un système billettique et développer l'information aux voyageurs.

Et pour que TIL offre la meilleure autonomie au plus grand nombre de voyageurs possible, l'accessibilité sera également accrue (lire article pages 16 et 17).

Avec TIL, c'est l'ensemble du département qui s'offre à vous! ■



LE SAVEZ-VOUS?

Service minimum: comment s'informer?

En cas de grève, le voyageur doit avoir accès à une information gratuite, précise et fiable des services et horaires de circulation au moins 24 heures avant le début de la grève.

Comment se procurer ces horaires? Il existe plusieurs moyens:

- en ligne sur le site internet du transporteur. Si vous ne connaissez pas l'adresse du site, rendez-vous sur www.loire.fr;
- dans les cars: les horaires seront affichés et distribués par le conducteur;
- dans les gares routières de Roanne ou de Châteaureux;
- sur le serveur vocal TIL au 04 77 48 42 50.

Ils seront également communiqués aux principaux établissements scolaires concernés, ainsi qu'aux autres réseaux de transports.

POINT DE VUE



Paul Celle

Membre de la commission permanente, chargé des transports interurbains de voyageurs, transports scolaires et ferroviaires.

Loire Magazine: Concrètement, quelle est l'offre TIL aujourd'hui?

Paul Celle: Grâce à l'accord que nous avons passé avec les entreprises de transports, ces dernières mettent à la disposition des voyageurs des cars plus récents, plus écologiques et plus confortables. La Loire dispose maintenant d'un vrai réseau, bien identifié. D'ici quatre ans, ce sont à terme jusqu'à deux cents cars qui circuleront sur les routes de la Loire sous les couleurs vertes et roses du réseau TIL.

Loire Magazine: Ces efforts sont-ils payants?

Paul Celle: Nous avons 15 % de clients supplémentaires sur nos lignes. Cette hausse spectaculaire de la fréquentation de nos lignes montre que nous répondons là à une vraie attente des habitants. Les Ligériens sont prêts à utiliser les transports en commun. TIL continuera de se moderniser pour répondre encore davantage à leur besoin de mobilité.

Loire Magazine: En cas de grève, quels dispositifs sont en place?

Paul Celle: Chaque jour, nous nous engageons pour assurer le meilleur service possible sur le réseau TIL. En cas de grèves, les lignes régulières les plus fréquentées deviendront « prioritaires », pour bénéficier des moyens humains disponibles. Pour les scolaires, les entreprises de transport devront réaliser le maximum de trajets et assurer, quoi qu'il arrive, 100 % du service les jours d'examen nationaux.



Plus de passages aux heures de pointe.

Des cars toujours mieux équipés

Parce que le transport public doit proposer un même niveau de service et de confort à tous les usagers, le Conseil général de la Loire agit concrètement en faveur de l'accessibilité. Des aménagements dont nous bénéficions tous.



16

L'accessibilité est une préoccupation qui nous concerne tous. Enceinte, fatigué, avec un handicap, chargé de courses... Nous avons tous, à un moment ou un autre, besoin de modes

de transport sachant se mettre à notre portée. Lorsque l'on parle d'accessibilité, on inclut la possibilité de monter ou de descendre d'un véhicule, de se localiser, de s'orienter et de bénéficier de tous les

services proposés avec la plus grande autonomie possible. Sur le réseau TIL, les orientations du «schéma d'accessibilité» ont été définies par l'Assemblée en juin 2008.

Accéder aux véhicules

Rester très prudent sur l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant : dans l'immédiat, le Conseil général de la Loire s'est prononcé dans ce cas sur une impossibilité technique avérée.

Les mesures de ce schéma portent sur trois grands axes. Le premier est l'accessibilité aux véhicules pour la plupart des handicaps. En effet, monter à bord lorsque l'on a des difficultés pour voir ou se déplacer peut relever d'un véritable défi. Ainsi, lorsque cela est possible, les plateformes des abris voyageurs seront rehaussées. De même, les marches et les obstacles sont mieux signalés grâce à des marquages contrastés au sol.

Éliminer les obstacles

Deuxième axe de ce schéma d'accessibilité : le traitement des obstacles sur



Des dispositifs pour monter facilement.



Une future maman bien installée.

l'espace public, pouvant gêner le déplacement et l'accès aux véhicules. Plots, revêtements abîmés ou encore bordures de trottoirs trop élevées peuvent transformer le plus simple des trajets en parcours du combattant. En partenariat avec les communes, le Conseil général de la Loire va œuvrer pour réduire ces obstacles voire même, si possible, les supprimer.

Se repérer

Pouvoir accéder à un mode de transport, c'est aussi être en mesure de se repérer : dans quelle direction part cet autocar ? Quel est le nom du prochain arrêt ? Ces informations essentielles doivent être mises à la portée du plus grand nombre de voyageurs. C'est pourquoi les bandeaux électroniques à l'intérieur des véhicules annonçant les arrêts de manière visuelle et sonore seront progressivement généralisés. De plus, des supports d'informations, des fiches horaires et des guides de trans-

port vont être édités en braille ou en version sonore. Pour plus d'efficacité, ces adaptations seront faites en concertation avec les associations de personnes handicapées.

Une réalité pour tous

En complément des nouveaux aménagements et équipements et en collaboration avec la profession, les agents du réseau TIL seront formés et sensibilisés à la prise en charge de voyageurs en situation de handicap. Une mesure supplémentaire, afin que l'accessibilité soit une réalité pour tous.

En milieu rural, les personnes ayant des difficultés à se mouvoir bénéficient déjà du réseau des lignes de proximité sur lequel elles peuvent compter sur l'aide du chauffeur pour monter et descendre du car et effectuer des trajets plus courts dans des véhicules de taille réduite. ■





Gare routière de Roanne : épurée et contemporaine

18

La gare routière de Roanne est désormais opérationnelle ! Moderne, pratique et confortable, elle réunit toutes les conditions pour bien organiser vos déplacements dans le département. Elle offre, de plus, la possibilité de rejoindre d'autres modes de transport : le train, le vélo, la voiture. Le point en détails.

Les cars TIL du Conseil général de la Loire desservent deux gares routières, à Roanne et Saint-Étienne. Parce qu'on peut facilement s'y garer, y prendre un car ou le train, ces gares sont un vrai « plus » pour organiser facilement nos déplacements et nos voyages.

Le Conseil général de la Loire a participé financièrement à la création de deux gares routières, sur les pôles d'échanges de Roanne et de Saint-Étienne Châteaucreux. Ces pôles d'échanges réunissent,

en un même lieu, tous les modes de transport dont vous pouvez avoir besoin : cars, bus urbains, taxis, voitures, vélos et trains... Et bien sûr, les cars TIL du Conseil général de la Loire qui sillonnent l'ensemble du département.

Roanne, dernière née

Depuis le 7 juillet dernier, la nouvelle gare routière de Roanne a ouvert ses portes, rue Pierre Semard. Elle est la première à avoir été construite directement

par le Conseil général de la Loire. Neuf lignes régulières TIL et de nombreux services de transport scolaire desservant la ville de Roanne font un arrêt ici. Cette nouvelle gare routière (lire encadré) offre aux Ligériens d'excellentes conditions d'usage, ainsi que toutes les informations utiles pour bien préparer chaque déplacement.

L'information au premier plan

Deux agents d'accueil sont présents en

← Une gare routière moderne et confortable aux quais abrités et sous surveillance vidéo.

permanence, pour aiguiller les voyageurs. Les fiches horaires des réseaux TIL et STAR sont également mises à la disposition des usagers, en libre-service. Pour s'orienter facilement dans la gare, les neuf emplacements de cars ont été clairement indiqués et numérotés. Des panneaux d'affichage électroniques, disposés sur le quai central et dans la salle d'attente, indiquent par ailleurs tous les horaires de départ des cars.

Une gare confortable

Très moderne avec ses lignes épurées et contemporaines, la gare routière de Roanne offre aussi toutes les conditions de confort nécessaires : le quai central est abrité par un grand auvent qui protège les voyageurs des éventuelles intempéries et de nombreux bancs ont été disposés à l'extérieur. La gare routière est aussi composée d'un bâtiment d'accueil, avec une salle d'attente climatisée. Enfin, la sûreté des personnes est assurée par un système de vidéosurveillance 24/24 h, à l'intérieur et à l'extérieur.

Les avantages du pôle d'échanges

La gare routière de Roanne fait partie du pôle d'échanges et, à ce titre, elle vous donne accès à de multiples équipements : un distributeur de billets de train et un composteur SNCF, un garage à vélos, deux cent soixante-treize places de stationnement et un dépose-minute, ainsi que les arrêts de bus de la ligne 2 de la STAR et des lignes régionales 20, 2, 11 et 12. De plus, les quais de la gare SNCF, le pôle de loisirs et l'arrêt de bus des lignes 1 et 3 de la STAR sur le parvis de la gare ferroviaire sont accessibles via une passerelle entièrement rénovée et équipée d'ascenseurs.

Grâce à TIL et aux gares routières, vous vous déplacez facilement dans la Loire et bien plus loin encore! ■



Inauguration officielle le 30 septembre dernier.

NEUF LIGNES POUR ROANNE

La gare routière de Roanne est desservie par neuf lignes TIL :

- 201 : Balbigny – Neulise – Roanne
- 202 : Saint-Martin d'Estréaux – Roanne
- 203 : Ambierle – Renaison – Roanne
- 204 : La Gresle – Perreux – Roanne
- 205 : Saint-Alban-des-Eaux – Roanne
- 206 : Saint-Just-en-Chevalet – Roanne
- 207 : Saint-Germain-Laval – Boën – Roanne
- 208 : Charlieu – Vougy – Roanne
- 214 : Chauffailles – Charlieu – Briennon – Roanne



Fromagerie Guilloteau: une réussite *made in Loire!*

Vous connaissez sans aucun doute le « Pavé d’Affinois », cette spécialité fromagère fraîche et crémeuse. Mais savez-vous que ce fromage est fabriqué dans la Loire, à Pélussin ? Ce célèbre Pavé a fait la réussite de l’une des entreprises les plus dynamiques de la région : la Fromagerie Guilloteau. Retour sur cette *success story*, soutenue par le Conseil général de la Loire.



Les deux cent vingt-sept employés de l'entreprise Guilloteau fabriquent 6500 tonnes de fromage par an.

20

L'histoire débute en 1981. Jean-Claude Guilloteau, alors tout jeune ingénieur, s'intéresse de près à la technique dite de « l'ultrafiltration », jusqu'alors inédite dans l'industrie fromagère. Il débute une production artisanale en collaboration avec l'Inra*, à Crémieu, dans l'Isère. Le Pavé d’Affinois naît alors. « C'était un fromage nouveau, à la fois par

sa forme et par sa texture », explique Jean-Claude Guilloteau. *L'un de mes premiers clients m'a dit: "Monsieur, vous nous présentez là le produit innovant de l'année".* »

Succès immédiat

La réussite est alors immédiate. Le Pavé d’Affinois colle tout à fait aux aspirations nouvelles des consommateurs. Son goût

original et sa forme spécifique séduisent un nombre croissant de gourmands et gourmets. Pour répondre aux multiples sollicitations commerciales, la Fromagerie Guilloteau s'installe à Pélussin en 1983, puis s'agrandit en 1989, avec la création d'un site à Belley dans l'Ain, dont la surface sera doublée en 1994. L'usine de Pélussin sera également

agrandie par trois fois. « Aujourd'hui, notre chiffre d'affaires s'élève à quarante-cinq millions d'euros, dont 29 % réalisés à l'export. »

L'ultrafiltration

L'ascension fulgurante de la Fromagerie Guilloteau est liée à la technique de l'ultrafiltration, que le créateur de l'entreprise a eu l'audace de concrétiser. « Dans la fabrication d'un fromage classique, le lait est caillé, puis le fromage est égoutté pour enlever le petit lait. Dans ce cas, une grande partie des protéines est perdue. L'ultrafiltration consiste à faire passer le lait sur une fine membrane, pour retirer le petit lait tout en conservant les qualités nutritionnelles du fromage : calcium, phosphore et protéines nobles. Le lait est ainsi mieux utilisé, et les opérations de manutention, démoulage et retournement sont beaucoup plus légères, ce qui représente un gain de temps. » Autre atout pour le consommateur : les fromages issus de l'ultrafiltration sont aussi plus onctueux et goûteux.

De multiples produits

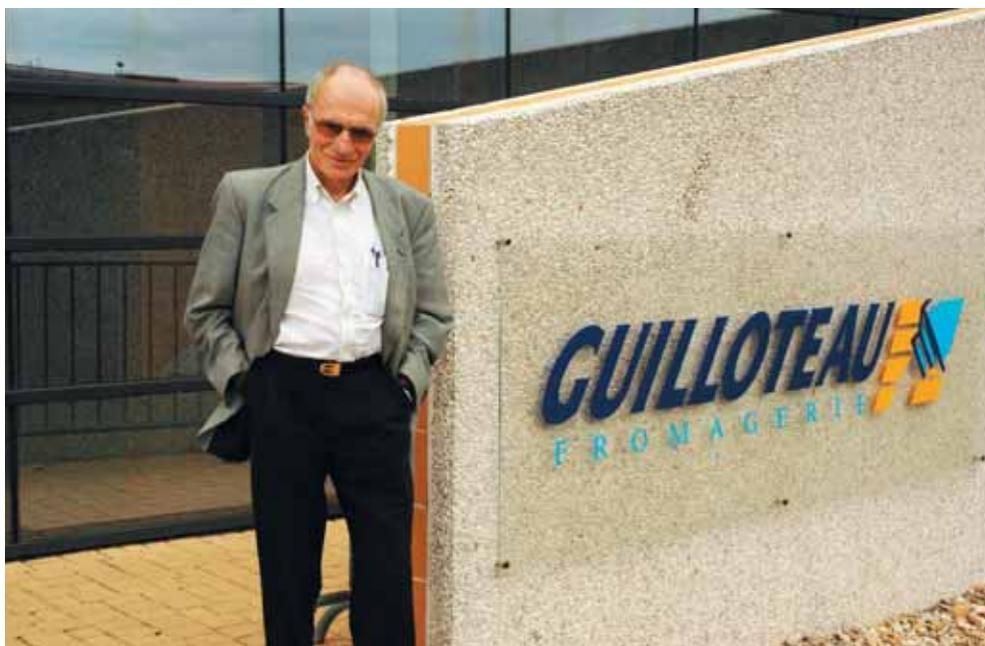
La Fromagerie Guilloteau a, petit à petit, étendu sa gamme, toujours autour du Pavé d'Affinois : chèvre, brebis, aromates et fines herbes, bleu... « Nous avons également repris la Fromagerie du Pilat, explique le président directeur-général, qui est la seule à fabriquer la Rigotte de Condrieu. Nous attendons une certification AOC pour le mois de novembre. » Et que les amateurs d'authenticité se

CHIFFRES

227 employés

45 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 29 % à l'export, principalement vers l'Allemagne et l'Amérique du Nord.

6 500 tonnes de fromage fabriquées par an.



Jean-Claude Guilloteau, créateur du célèbre Pavé d'Affinois.

rassurent : « Les gens pensent à tort que nous mettons des produits chimiques dans les fromages. C'est faux ! Le seul produit que nous mettons, c'est du sel de cuisine ! Nous ajoutons également de la présure, un ingrédient 100 % naturel issu de l'estomac du veau ».

Nouvelles idées

Et pour l'avenir ? Jean-Claude Guilloteau fourmille déjà d'idées : « Les fromages qui ont le vent en poupe sont les ingrédients culinaires, ou les fromages dits "hors-plateau", comme la raclette par exemple. Nous allons donc lancer un fromage au lait de chèvre ou de vache pour agrémenter les salades, ou encore des produits à cuire, comme le Mont d'Or, en doses individuelles. » Les amateurs auront également l'occasion de déguster des steaks fromagers à préparer à la poêle, sans panure. « Il est indispensable d'innover ! La conjoncture est difficile, et les consommateurs se tournent vers des marques distributeur ou premiers prix. Nous devons donc nous intéresser à des "niches" et trouver des produits nouveaux et originaux. » ■

* Inra : Institut national de la recherche agronomique

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec le soutien du Conseil général de la Loire

La Fromagerie Guilloteau a bénéficié, dès sa création et au cours de ses différentes évolutions, du Fonds d'action pour le développement économique de la Loire (Fadel), octroyé par le Conseil général de la Loire.

Le Fadel est un prêt qui permet de financer la construction, l'extension, l'acquisition et l'aménagement de bâtiments industriels ou tertiaires.

L'objectif est de favoriser le développement de l'activité économique ou l'extension d'entreprises, en permettant le maintien et la création d'emplois.

L'aide est en fonction du coût de l'investissement immobilier réalisé, (plafond d'investissement de 1 à 1,5 millions d'euros).

De Pékin à New York: les basketteurs fous!

Il y a quinze ans, un groupe de fans de basket décidait de se lancer un défi : faire comme certains Américains qui sautent sur un trampoline et smashent dans les airs. Ainsi naissait le basket acrobatique dans la Loire et, avec lui, la troupe de ceux que l'on allait appeler les « Crazy Dunkers ». Portrait.

R'n'B, electro, rock, hip-hop... On pourrait presque se croire en boîte de nuit, si l'on ne se trouvait pas au beau milieu d'un gymnase avec une dizaine de basketteurs-acrobates qui enchaînent leurs prouesses dans les airs. Au rythme fou de la musique, les garçons réalisent saltos avant et arrière, vrilles, passes laser, aveugles ou millimétrées, selon une chorégraphie orchestrée à cent à l'heure. Impressionnant !

Autour du monde

« Nous revenons tout juste des JO de Pékin, où nous avons réalisé cinq shows différents, pour animer les matchs », explique Grégory Trotter, ex-Crazy Dunker aujourd'hui responsable communication de la troupe. « Les Jeux olympiques, c'est vraiment une aventure incroyable. Nous avons participé également à ceux d'Athènes, mais ce n'était pas aussi dépaysant que Pékin. » Les Crazy Dunkers sont plébiscités partout dans le monde : Japon, Brésil, Dubaï, Indonésie, Angleterre, Qatar et même Lettonie... Leurs enchaînements endiablés soulèvent les foules, toutes nationalités confondues. « Nous animons les mi-temps de matchs, mais nous intervenons également dans d'autres contextes très variés, comme les parcs d'attractions, centres de loisirs, manifestations d'entreprises ou événements organisés par le Conseil général de la Loire. »

« Une histoire de potes »

Mais les Crazy Dunkers, au-delà de ce succès incroyable, c'est avant tout « une histoire de potes », comme le précise Grégory. « Il y a quinze ans, les spectacles de basket acrobatique restaient très marginaux et locaux.



Les Crazy Dunkers, entre prouesses et acrobaties.

« Les Jeux olympiques, c'est vraiment une aventure incroyable... Mais nous sommes Ligériens avant tout et il n'y a pas de place pour les prétentieux ».

La troupe était constituée d'amis partageant la même passion, qui donnaient quelques représentations pour le plaisir. » Mais c'était sans compter l'ardeur du public à chacun de leurs passages, qui a fini par faire connaître le groupe au-delà des frontières ligériennes : « Disneyland Paris nous a un jour contactés pour que l'on anime le festival American Dream. C'est à partir de ce moment-là que nous nous sommes appelés les Crazy Dunkers ». Et, pour faire face au succès naissant, la petite association a laissé la place à une société de production, XTreme Prod. Aujourd'hui, les basketteurs-acrobates sont une quinzaine, et ils réalisent des spectacles par groupe de cinq ou six. « Cela nous permet d'assurer plusieurs représentations en même temps. »

Acrobaties et humour

Soudain, surprise ! « Mais, qui est cette blonde là-bas ? » « Ah, c'est Pamela Anderson ! » Et oui, c'est comme cela avec les Crazy Dunkers : Pamela ou même Rocky sont tout à fait susceptibles d'intervenir au beau milieu du show. « Nous jouons beaucoup sur l'humour, explique Grégory. En général, celui qui joue Rocky est loin d'avoir beaucoup de muscles et Pamela est toujours jouée par un homme ! » Mais ces deux stars ne sont pas les seuls personnages à intervenir dans les spectacles : « Nous faisons participer le public également. Parfois, nous organisons des séances d'initiation pour les jeunes. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous recrutons les nouveaux membres de la troupe ». Et quelles sont les qualités requises pour être un parfait Crazy Dunker ? « Idéalement, il faut posséder d'excellentes qualités gymniques et savoir également un peu jouer au basket. » En quinze ans, le groupe s'est agrandi et a beaucoup changé. On ne compte aujourd'hui que trois basketteurs qui font partie du « noyau dur », c'est-à-dire qui ont connu la troupe à ses débuts. « Et à



trente-quatre ans, ils sont déjà en préretraite ! plaisante Grégory. C'est un sport très physique et exigeant, il faut une excellente condition. »

Ligériens avant tout

On les écoute parler de leurs voyages autour du monde, des personnes incroyables qu'ils rencontrent, mais finalement, on s'aperçoit que l'on a en face de nous des gens simples, accessibles et disponibles, qui n'ont pas

du tout « la grosse tête ». « Nous sommes Ligériens avant tout ! D'ailleurs, la plupart des manifestations auxquelles nous participons sont locales. Et il est vrai que nous entretenons un véritable esprit convivial au sein du groupe. Il n'y a pas de place pour les prétentieux. » Des stars internationales, qui restent attachées à leurs racines et à des valeurs d'échange et de partage... C'est sans doute cela, le secret de leur réussite. ■

QUELQUES TEMPS FORTS DES CRAZY DUNKERS

- Jeux olympiques de Pékin (2008)
- Inauguration des JO de la Jeunesse, au Qatar (2008)
- Finale « Four Euroleague Basket », à Athènes (2007)
- Record du monde du plus long salto smashé à Riga, en Lettonie (2007)
- Match des Harlem Globe Trotters, en Suisse (2006)
- « Le plus grand cabaret du monde », émission de France 2 (2004, 2005 et 2006)
- « Incroyable talent » sur M6 (2006)
- Campagne de publicité « Powerade », au Brésil (2005)
- All Star Game Basket, en Tunisie (2005)
- Jeux olympiques d'Athènes (2004)



24

Isabelle d'Assignies sublime la nature...

Isabelle d'Assignies a un talent rare : celui de transformer les morceaux de bois en œuvres oniriques ou les légumes en silhouettes mystiques. Elle puise son inspiration dans les objets du quotidien, pour créer la surprise et « réveiller le regard ».

Un atelier immaculé au cœur d'une ancienne ferme rénovée, dans les monts du Lyonnais. C'est ici qu'Isabelle d'Assignies réalise

ses prouesses : des œuvres contemporaines féeriques, réalisées à base de matériaux naturels et de cire d'abeille. Des sculptures épurées, faites de

romarin ou d'angélique, de racines ou de feuilles de laurier. L'aboutissement d'un parcours artistique ponctué de surprises.



Potager enchanteur d'une artiste étonnante.

La nature pour inspiration

Sa maison est au bout d'un long chemin, perdu dans la végétation luxuriante d'un havre de paix isolé en pleine campagne. Il y règne à la fois le calme et la sérénité, avec un panorama de collines et la nature partout autour, mais aussi la vie et la convivialité. Chiens, chats et enfants animent cette grande bâtisse. Un « cocon » essentiel à Isabelle d'Assignies, qui y puise force et inspiration. « Et vous n'avez pas vu le jardin ! », s'amuse-t-elle. Courgettes, choux, herbes folles et sauvages : son potager enchanteur est son premier terrain de création.

Un départ inattendu

La passion d'Isabelle pour les matériaux naturels n'est pas apparue immédiatement : « Je suis sortie des Beaux-Arts en 1981 et mes premières sculptures étaient réalisées en terre glaise. Un jour, à l'occasion de mon déménagement dans la Loire, j'ai eu la surprise de retrouver toutes mes œuvres gelées dans l'appartement que je quittais et que je n'avais pas chauffé durant quelques jours. J'ai alors ressenti un vrai flash visuel devant ces strates de matière. Je devais tout faire pour retrouver cette émotion ».

Le goût de l'éphémère

Isabelle s'est alors recentrée sur de nouveaux matériaux éphémères : bois, champignons, mousse, végétaux, cailloux... Mais pour parvenir à trouver l'alchimie parfaite, elle s'est retirée durant sept ans du monde de l'art, suspendant ainsi une carrière de sculptrice déjà bien aboutie dans l'euphorie des années quatre-vingts, où les créations en général, et les siennes en particulier, se vendaient très bien. Un acte courageux et une manière de montrer que la réussite sociale est beaucoup moins importante que la qualité d'une œuvre. « Durant ces sept années, j'ai recherché le moyen de conserver ces objets naturels, en les associant à une autre matière. Je souhaitais avant tout obtenir un objet concret, et pas seulement une photographie, comme le font les artistes du Land Art ».

Cire d'abeille

Les premiers essais se sont portés sur le plâtre, mais cela n'était pas concluant au goût d'Isabelle. Après avoir poursuivi ses expérimentations avec le bronze, elle s'est finalement arrêtée sur la cire d'abeille, avec la technique dite de la « cire perdue ». Les matériaux se sont alors retrouvés comme « momifiés » dans cette texture lactée, prenant ainsi une dimension nouvelle. « J'ai d'abord réalisé

des sculptures, puis j'ai ensuite souhaité mettre en œuvre de véritables calligraphies murales en tressant, ligotant et nouant les matériaux avant de les figer à la cire. » Au milieu des années quatre-vingt-dix, Isabelle était prête à exposer ses toutes nouvelles œuvres au public.

Du beau et du précieux

« Ce que j'aime particulièrement, c'est transformer un objet banal en une œuvre précieuse, pour en révéler toute sa beauté. J'aime "réveiller le regard" des gens, qui n'ont pas toujours conscience du matériau utilisé. Un jour, on m'a dit : "Depuis que j'ai vu vos sculptures de poireaux, je ne peux plus en manger sans penser à vos œuvres !" » Et inutile de rapporter une jolie branche ou une pierre sophistiquée à Isabelle : « les objets beaux par nature n'ont pas besoin d'être retravaillés ! ».

Mais que fait Isabelle lorsqu'elle ne sculpte pas dans son atelier blanc ? « Je suis professeur d'arts plastiques au Collège Sainte-Stéphanie de Saint-Galmier. C'est très enrichissant d'être au contact des jeunes et cela me permet aussi de ne pas totalement couper avec la sculpture figurative, que j'ai abandonnée par ailleurs, mais que j'enseigne en classe. » Nul doute que les élèves doivent être particulièrement fiers d'avoir un professeur de cette envergure. ■



Quand Isabelle d'Assignies transforme les objets en œuvres précieuses.

ÉVÈNEMENT

17^e fête de la Science 2008 en Rhône-Alpes

Cette année, l'événement organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, est labellisé « Saison culturelle européenne ». En effet, la France entend montrer comment la recherche française contribue au développement de l'Europe. Deux cent cinquante manifestations et huit cents projets se dérouleront dans les grandes villes de la région Rhône-Alpes du 17 au 23 novembre.

Sur le plan départemental, la Rotonde, centre de culture scientifique et technique à Saint-Étienne, propose à la population ligérienne plus de trente-cinq opérations pédagogiques et ludiques à travers animations, démonstrations, expositions, rencontres, conférences...

La préoccupation de l'état de santé de notre planète sera également à l'honneur à l'occasion de l'année internationale de la planète Terre. Cette fête est l'occasion de populariser les sciences et pourquoi pas, de faire naître des vocations professionnelles pour le futur...!



Animations et démonstrations pédagogiques et ludiques.

ÉCONOMIE

Forum Entreprendre

La sixième édition du Forum Entreprendre se déroule le 20 novembre, de 9 h à 18 h, salle Guy Poirieux à Montbrison. Organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie, il réunit l'ensemble des acteurs de la création, reprise et transmission d'entreprise. Conçu comme un salon, il accueille près de cinquante exposants, répartis sur six espaces : entreprendre, conseil, financement, emploi-social-fiscal, formation et territoires.

Au programme : des conférences, ateliers, conseils individualisés auprès d'experts et une pièce de théâtre sur le thème de la transmission d'entreprise. Le Conseil général de la Loire soutient cette initiative, créatrice d'activité.

Renseignements :

04 77 92 38 00

www.forum-entreprendre.fr



ASSOCIATION

Les trente ans de l'Association généalogique de la Loire

Cette association qui a favorisé la recherche généalogique dans la Loire, va fêter ses trente ans. Cet événement se déroulera le samedi 29 novembre de 10 h à 18 h au Flore, boulevard Jules Janin à Saint-Étienne. À cette occasion, l'association présentera une exposition dont le thème sera « Généalogie et industrie ».

Des panneaux montreront la généalogie et les entreprises d'industriels locaux, mettant ainsi en valeur la créativité industrielle de notre région. Le commerce, la mécanique, le tissage, la fabrication de jouets seront entre autres évoqués. Vous (re)découvrirez les familles Vernay-Carron, Guichard, Mimard, Holtzer... Une rétrospective des activités de l'association et l'ensemble de ses publications seront également présentés à cette occasion.

Renseignements au 04 77 55 31 63 et sur www.agloire.org

ROUTES

Signature de la déclaration d'utilité publique de l'A 45

Le projet bénéficiait d'une très forte notoriété auprès des Ligériens. Il avait pour objectif de désenclaver l'agglomération stéphanoise. Bonne nouvelle pour les habitants de la Loire : le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, a signé le 17 juillet dernier la déclaration d'utilité publique.

Après diverses interventions, Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, et Maurice Vincent, Maire de Saint-Étienne et Président de Saint-Étienne Métropole, se félicitent du résultat obtenu. Pour eux qui sont intervenus ensemble sur ce dossier, cet aboutissement est le fruit d'un long travail. Ils veilleront à ce

que cette autoroute soit opérationnelle en 2015. L'A 45, longue de quarante-huit kilomètres suppléera l'actuelle A 47 et apportera des améliorations de sécurité et de fiabilité.

Avec la future A 89, la Loire disposera ainsi de deux importantes infrastructures, véritables atouts économiques.

ENTREPRISE

Cité Nouvelle fête ses cent ans

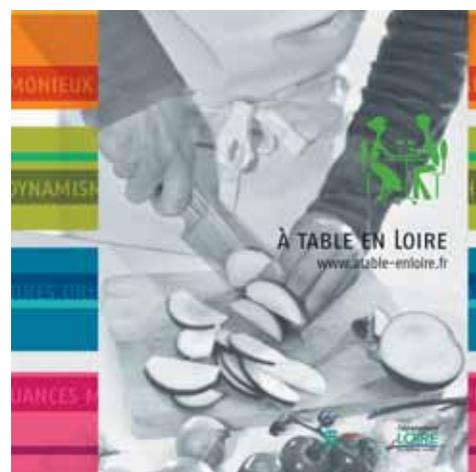
Le 10 septembre dernier, une fête a été organisée à l'occasion du centenaire de Cité Nouvelle au Centre des congrès de Saint-Étienne. Entreprise certifiée et dynamique, Cité Nouvelle a pour ambition de proposer des logements et des services adaptés aux besoins d'une clientèle diversifiée. Il s'agit d'un des plus importants organismes de logements socio-économiques de la Loire et entend jouer un rôle significatif dans les projets de rénovation urbaine. La cérémonie fut l'opportunité de traverser un siècle de logements avec interventions de personnalités et évocation des grandes étapes de l'entreprise. Cité Nouvelle, entreprise sociale pour l'habitat, est aussi un acteur immobilier et humaniste.

TOURISME

Opération agroalimentaire avec Casino

Organisée par le Pôle agroalimentaire de la Loire et le groupe Casino, une invitation à déguster les produits ligériens avec le Comité départemental du tourisme aura lieu les 21 et 22 novembre prochains. Ce rendez-vous sera donné en particulier au Géant Casino de Monthieu, au supermarché de Ratarieux à Saint-Étienne et au supermarché Casino de Roanne. Son objectif est de guider le consommateur vers la connaissance des produits du terroir, de l'éclairer dans ses achats, notamment au travers du site atable-enloire.com. Des animations autour d'une scénographie conviviale seront proposées : recettes, idées déco, carnet d'adresses des bonnes tables... sont au rendez-vous. Un cabas recyclable aux couleurs de la Loire

« Gourmande » sera remis gracieusement aux visiteurs. Les produits du terroir n'auront plus de secret... Tous « à Table en Loire »!



AGRICULTURE

Concours des produits fermiers innovants



Les dix lauréats lors de la remise des prix

Particulièrement impliqué dans la filière agricole, le Conseil général de la Loire soutient activement ses productions. Cette année encore, une dégustation des produits fermiers s'est déroulée le 4 juillet dernier. Vingt-cinq produits ont été notés selon l'aspect, la saveur et tout spécialement selon l'innovation. Le 28 septembre, dix Ligériens ont été sacrés lors de la cérémonie de remise des prix. Serge Couzon a su gagner la 1^{re} place grâce à son produit « Cœur tendre ». Ce fut également l'occasion de déguster certains produits pour les visiteurs.



Produit «Cœur tendre»

Les textes publiés dans la rubrique « Expressions des élus » n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

GROUPE URL

Une Loire qui vous ressemble

À l'image d'une famille, le Conseil général de la Loire prépare son budget pour 2009. C'est l'occasion de nous interroger sur les choix essentiels que nous voulons pour notre département. À l'aube de si grands changements pour la Loire, ces choix seront déterminants pour les prochaines décennies.

Quelles sont nos priorités pour cette nouvelle année ? Notre majorité départementale ne veut pas simplement accompagner les grandes mutations de la Loire. Nous voulons les anticiper pour les mettre à votre service. Et cette volonté va se traduire concrètement dans le budget que nous élaborons aujourd'hui.

Nous voulons une Loire solidaire avec tous. C'est pourquoi nous continuerons à soutenir très fortement les personnes handicapées et les personnes âgées. Nous poursuivrons nos efforts d'accompagnement des familles et de protection de l'enfance.

Nous voulons une Loire respectueuse de sa qualité de vie. Le Conseil général de la Loire se mobilise depuis plusieurs années maintenant en faveur du développement durable. Tous les Ligériens comprendront l'urgence de prendre en compte cette exigence dans chacun de nos choix.

Nous voulons un développement harmonieux de toute la Loire. C'est pourquoi nous allons encore renforcer notre partenariat avec les communes, les communautés de communes et d'agglomération. Ensemble, nous nous mettons d'accord sur un projet global d'aménagement des territoires. Cela nous permet de soutenir les projets d'équipement vraiment adaptés à vos aspirations.

Nous voulons une Loire où il est possible de vivre et travailler au pays. Nous voulons une Loire qui cultive sa tradition d'innovation et de savoir-faire.

Le budget de l'année 2009 nous le construisons pour vous. Mais nous voulons qu'il soit la traduction de vos attentes. C'est pourquoi nous sommes à votre écoute. Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, de vos avis. Dans les prochains numéros de Loire magazine, nous aurons l'occasion de vous présenter et de vous expliquer nos choix.

Bernard Fournier,
Président du Groupe de la Majorité Départementale

Les élus du Groupe de la Majorité Départementale :

Contact : 04 77 48 40 82
Courriel : urloire@voila.fr

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Le Conseil général de la Loire devra s'engager dans un « Plan Énergie » au service du développement durable

Dans le cadre de la mission de Jean Gilbert, nous avons proposé au Conseil général de s'engager sur la mise en place d'un Plan énergie Départemental.

Un plan « énergie » consiste à prévoir toutes les mesures, dans tous les secteurs de compétences, en vue d'économiser l'énergie ou de développer des énergies renouvelables. Il permet de repérer les enjeux « énergie » provoqués par toutes les actions qui nous concernent, et de mettre en évidence les moyens de les réduire dans le cadre d'une prévision quantifiée sur le court et le moyen terme. Cette action est indispensable si on veut concrétiser nos engagements et assurer un véritable développement durable. Ces actions concernent le patrimoine bâti du Conseil général de la Loire, et les conditions d'aide qui peuvent être apportées dans le domaine du transport, des diverses réalisations des collectivités locales, des aides directes aux particuliers.

Nous allons réaliser bientôt un nouveau collège à Veauche. Nous souhaitons vivement que cette nouvelle réalisation soit exemplaire des efforts à faire sur le plan de la maîtrise de l'énergie (utilisation du bois, double flux, forte isolation, transport économe) et constitue une référence des actions à conduire.

Notre mode de développement n'est pas viable à l'échelle du monde. La consommation mondiale d'énergie est aujourd'hui essentiellement assurée (plus de 80 %) par des énergies fossiles. Les tensions énergétiques à venir ne peuvent que rendre l'énergie très chère. Peut-on imaginer pour les 50 ans à venir consommer autant de pétrole que ces deux derniers siècles.

S'engager fortement à développer une autre politique énergétique aujourd'hui n'est pas seulement qu'une contrainte, un effort. C'est aussi ouvrir la voie à de nouveaux développements en bénéficiant des dividendes multiples qu'apporte la maîtrise de l'énergie sur le plan écologique, social et économique.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

La casse des services publics

Cette tribune est censée traiter des sujets liés à notre département, mais la politique du gouvernement a des conséquences sur la vie des Ligériens et sur les actions du Conseil général comme sur celles des communes qui doivent jouer les pompiers avec les impôts des citoyens pour éteindre les incendies allumés par l'État pour satisfaire l'appétit du capitalisme.

Nous prendrons seulement deux exemples pour illustrer le propos.

Le premier concerne France Télécom. Le gouvernement a décidé, il y a quelques années, de privatiser l'entreprise, soi-disant pour favoriser la concurrence et faire baisser les prix... L'entreprise, devenue soucieuse de satisfaire ses actionnaires, intervient préférentiellement dans les secteurs et pour des opérations à forte rentabilité. Les conséquences de l'absence d'entretien sont telles que des dysfonctionnements apparaissent dans la téléphonie et que le réseau ne permet pas de répondre aux exigences liées à l'outil «internet». De nombreux secteurs ne sont pas accessibles au haut débit alors que les lignes téléphoniques existent. Le réseau ne permettant pas une qualité de transmission suffisante, il revient au Conseil général et aux communes de trouver des solutions et de les financer avec les impôts des citoyens.

Le deuxième concerne La Poste et les dangers du changement de statut que le gouvernement et la direction essaient d'imposer aux salariés et aux usagers. De très nombreuses communes ont déjà eu à s'impliquer financièrement, pour offrir un service préalablement assuré par La Poste.

Notre groupe, tout comme de nombreux citoyens, ne se fait aucune illusion sur les buts réels de ce changement de statut de l'entreprise publique La Poste sous couvert d'adaptation à la réglementation européenne.

À l'exemple de ce qu'il a déjà fait pour France Télécom, c'est un véritable démantèlement de La Poste que le gouvernement met en œuvre.

Et les annonces du gouvernement ne nous laissent pas espérer des jours meilleurs pour les citoyens :

- Fermeture de 200 hôpitaux d'ici à cinq ans,
- Suppression de 11 200 postes en 2008 et 13 500 en 2009 dans l'Éducation nationale,
- Suppression de 500 agences ANPE,
- 1 milliard d'euros de taxe sur les organismes complémentaires,
- Franchises médicales, déremboursements de médicaments...

Et un gouvernement qui reste aveugle face à l'accroissement de la précarité du peuple français.

Un véritable front politique et social se crée pour empêcher la privatisation de La Poste. Nous avons tous notre place dans ce rassemblement, comme dans toute action visant à contrecarrer les projets du gouvernement.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.

Tél. 04 77 48 42 86

Fax: 04 77 48 42 87

Courriel: groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

À propos et au-delà de la privatisation de La Poste

Le Gouvernement continue son entreprise de mise à mal des acquis fondamentaux de notre communauté républicaine. Ainsi, la privatisation annoncée de La Poste constitue un nouveau temps fort de la liquidation de l'égalité républicaine.

Nous constatons déjà tous la dégradation de ce service public depuis plusieurs années. Pour les usagers, et dans notre département, elle se traduit au quotidien par le manque de personnels dans les quartiers populaires des villes et la fermeture de bureaux dans les territoires ruraux. La privatisation de La Poste amplifiera cette dégradation !

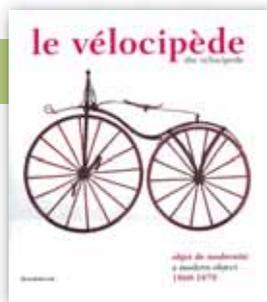
Une telle décision est donc l'occasion d'engager un grand débat public associant les citoyens et nos collectivités territoriales, car elle contient à elle seule tous les aspects d'un véritable choix de société. On ne peut accepter l'extension indéfinie des lois du marché à tous les secteurs de «la vie ensemble» car les objectifs de service public auquel concourt la Poste, sont incompatibles avec les impératifs de productivité de l'économie concurrentielle. Sous prétexte de préparer les entreprises publiques à l'ouverture à la concurrence, on ne peut remettre en cause les conditions garantissant entre les territoires et les citoyens l'égalité d'accès à un service essentiel à la vie de tous les jours.

Il est clair également que dans la Loire, l'implication de notre collectivité départementale aux côtés de nos collectivités locales ne parviendra pas à compenser le retrait progressif de la solidarité nationale qui prend des formes multiples et variées, bien au delà de la privatisation de La Poste. Si nous sommes «force de proposition» au sein de notre Assemblée départementale pour construire «la Loire vivante, imaginative et solidaire», nous devons également œuvrer pour infléchir une politique gouvernementale qui met à mal l'État républicain et oublie de «favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales» comme l'exige pourtant la Constitution : compte tenu de l'enjeu, nous souhaitons donc que soit organisé un référendum engageant les citoyens à se prononcer sur l'avenir de La Poste, et au-delà sur l'avenir de la société qu'ils veulent, pour eux et leurs enfants.

Jean-Claude Bertrand, René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.

Courriel: groupe.ps@cg42.fr

Site internet: www.loiregauche.fr



Le vélocipède, objet de modernité (1860-1870) par le Musée d'art et d'industrie

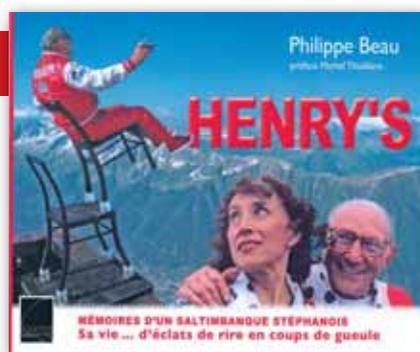
Le Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne nous livre un superbe ouvrage richement illustré sur l'ancêtre de la bicyclette, le vélocipède dans les années 1860-1870. Il a été un moyen de locomotion personnel, très moderne et accessible à tous. Nous découvrons comment il prend son essor: la publicité et les journaux spécialisés, les courses organisées, l'industrie avec les fabricants, les machines déjà très élaborées. Nous pouvons même admirer des modèles étrangers et quelques peintures ou estampes représentant des vélocipédistes en action. C'est donc tout l'univers du Second Empire qui apparaît avec un art de vivre recherché et des progrès techniques indéniables. Retrouvez donc la magie de ces engins vélocipédiques rassemblés dans une collection unique.

Tél. 0477 4973 00



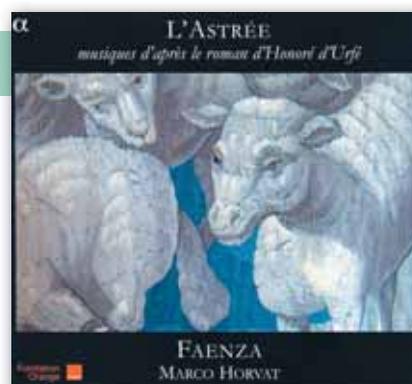
Histoire d'une schizophrénie d'Anne Poiré aux Éditions Frison-Roche

Anne Poiré, qui a des attaches dans la Loire, signe là un ouvrage très prenant en relatant le parcours d'un jeune schizophrène, Jérémy, tel qu'il a été vécu par sa mère. Le lecteur prend conscience des difficultés pour soigner une telle maladie, de la somme d'énergie à avoir pour faire face aux crises. L'auteur analyse avec tact et précision toutes les facettes de cette affection, les périodes de troubles, de rémission. Dans la seconde partie du livre, Anne Poiré et le Docteur Olivier Louis analysent plus globalement le phénomène de la schizophrénie et les soins à dispenser par les médecins... Le rôle d'information de l'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades psychiques) est bien mis en valeur. Cet ouvrage est donc précieux pour aider les familles confrontées à une telle situation.



Henry's – Mémoires d'un saltimbanque stéphanois par Philippe Beau aux Éditions Abatos

Voici un bel hommage au talentueux funambule stéphanois Henry's. En lisant cet ouvrage, nous sommes séduits par le parcours hors du commun d'un enfant de la balle qui adulte, va collectionner les exploits et les records sur un fil. Il se distingue bien sûr dans la Loire: il restera six mois sur un câble à 20 mètres de haut au-dessus du supermarché Casino de Monthieu à Saint-Étienne. Il devient célèbre aussi en Amérique en traversant les chutes du Niagara, en Asie en restant en équilibre sur une tour de 220 mètres à Séoul. C'est un véritable artiste qui prépare minutieusement ses performances et grâce aux très nombreuses photos de ses prouesses, nous découvrons comment il défie les lois de l'équilibre. Un ouvrage passionnant qui se dévore de la première à la dernière page.



L'Astrée Musiques d'après le roman d'Honoré d'Urfé par l'ensemble Faenza

Ce disque rassemble des airs de musique baroque du XVII^e siècle autour de *L'Astrée*, roman d'Honoré d'Urfé. Au son du luth, du clavecin ou de la harpe, l'ensemble Faenza nous invite à découvrir l'atmosphère raffinée de cette époque, marquée par les joutes amoureuses. Grâce à ces airs très bien ciselés, nous pouvons rêver aux personnages de *L'Astrée*, à leurs joies et à leurs tourments. La musique est bien rythmée, tantôt entraînante, tantôt méditative. Les chanteurs sont à l'unisson et savent nous charmer grâce à leurs voix cristallines. Ce CD est une belle réussite littéraire et musicale.

Tél. 0477 9754 68

En 3 clics, toute l'info de la Loire !



www.loire.fr

Rendez-vous sur le site du Conseil général de la Loire www.loire.fr
En quelques clics, vous trouvez les renseignements et services dont vous avez besoin.
Pour bien vivre dans la Loire, savoir ce qui s'y passe et connaître les engagements du
Conseil général de la Loire, ayez le réflexe www.loire.fr !
Y compris accessible aux malvoyants, www.loire.fr est le site de tous les Ligériens.



Le Conseil général vous invite à l'inauguration du Grand Pont sur la Loire

SAMEDI 13 DECEMBRE
le pont est à la fête !

Rendez-vous sur le Grand Pont
à St. Just - St. Rambert.
Dès 14h, de nombreuses animations
pour tous. Plus d'infos sur www.loire.fr

